

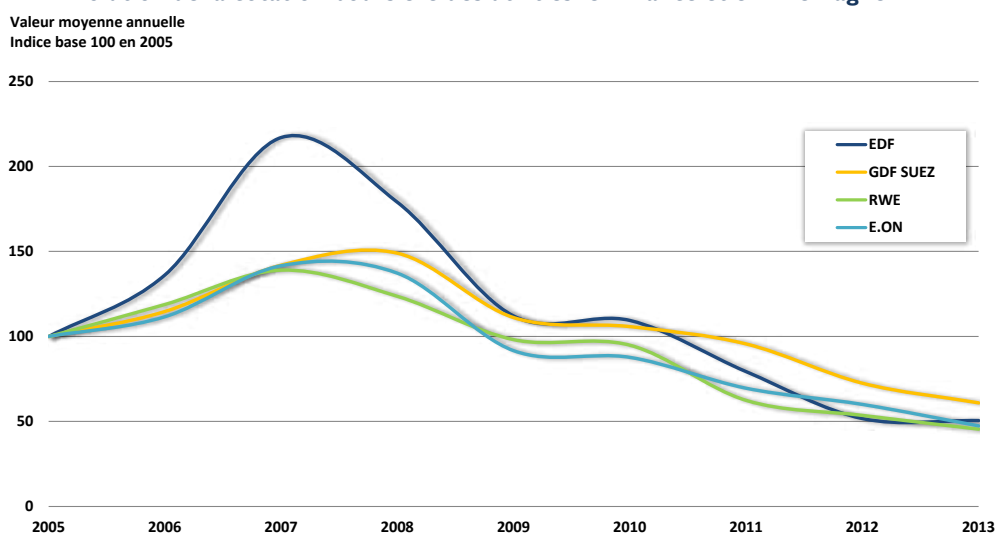


Fiche

LA SITUATION DES UTILITIES EUROPÉENNES

Dans un contexte de crise économique profonde et d'excès d'offre, la poursuite du développement des EnR induit une baisse des prix de gros de l'électricité : les actifs existants peinent de plus en plus à recouvrer leurs coûts, avec des acteurs conduits à s'en délester définitivement ou temporairement pour tenter d'endiguer leurs pertes. Dans le même temps, le marché de l'énergie n'envoie pas un signal de prix susceptible de déclencher les décisions d'investissements répondant aux enjeux de sécurité d'alimentation à moyen terme. Sans correction visant à compléter le signal de prix énergie, il en va à terme de la sécurité d'approvisionnement de l'Europe.

Evolution de la cotation boursière des utilities¹ en France et en Allemagne



Source : Cotations publiques

MALGRÉ LA SORTIE DE CRISE ÉCONOMIQUE, LES PRINCIPALES ENTREPRISES DE L'ÉNERGIE ONT VU LEUR COTATION BOURSÈRE PERDRE 50 % DE LEUR VALEUR DE 2009 À 2013.

UN SECTEUR SOUMIS À DE PROFONDES MUTATIONS

Des décisions structurantes pour les marchés de l'énergie ont été prises ces 20 dernières années en Europe :

- Le passage d'un régime monopolistique à un régime de marché ouvert afin de construire un marché intérieur intégré ;
- L'adoption du paquet énergie-climat dit du « 3x20 » : -20 % d'émissions de GES, 20 % d'EnR, +20 % d'efficacité énergétique d'ici 2020, et mise en place d'un marché du CO₂ (ETS) ;
- La redéfinition par les Etats-membres de leur politique énergétique nationale, à travers leur « transition énergétique », devant induire à long terme une modification en profondeur de leurs mix et modes de consommation énergétiques.

Le secteur électrique est un des piliers essentiels de ces politiques et les acteurs qui le composent seront appelés à participer directement au financement des investissements attendus pour atteindre les objectifs.

Or, force est de constater que l'Europe est entrée dans une crise de la régulation des marchés électriques qui va s'approfondissant compte tenu de la discordance entre une politique européenne conçue dans les années 2000 et mise en œuvre dans les années 2010.

La crise économique profonde, qui n'a pas été anticipée, a induit un choc significatif de demande qui ne retrouvera probablement son niveau d'avant-crise que dans la fin de la décennie, alors qu'une hausse sensible de demande était initialement attendue. Dans le même temps, les capacités de production EnR se sont significativement développées, parfois à un rythme mal contrôlé, compte tenu des politiques de soutien mises en œuvre par les Etats pour atteindre leurs objectifs EnR, le plus souvent fondées sur des tarifs d'achat.

¹ Le terme *utilities* est un terme anglais qui désigne les entreprises de services à la collectivité comme la production et la distribution de l'eau, de gaz et d'électricité.

UNE CRISE DE LA RÉGULATION

Des conséquences majeures en résultent pour les *utilities* européennes :

- Une situation de surcapacité globale s'est installée avec le renouvellement et le développement de moyens thermiques conventionnels entamés dans la première moitié des années 2000 sans que ni la crise, ni le rythme de développement des EnR, n'aient pu être anticipés.
- Des impacts significatifs sont constatés sur les prix puisque les volumes importants de production EnR réduisent les besoins de production thermique. Comme par ailleurs les prix bas du charbon et du CO₂ repoussent le gaz après le charbon dans l'ordre de mérite, les moyens gaz sont évincés au profit du charbon.

Il en résulte une baisse tendancielle des prix de gros et un écrasement des écarts de prix entre base et pointe. Le développement massif d'EnR subventionnées conduit

DES PRIX DE DÉTAIL DÉCONNECTÉS DES PRIX DE GROS

Partout où leur développement a été mal contrôlé, les EnR ont généré des surcoûts croissants pour la collectivité : ils sont estimés à 23 Md€ en Allemagne, à plus de 11 Md€ en Italie, à 3 Md€ en France tandis que le déficit tarifaire espagnol² cumulé fin 2013 atteint 30 Md€ dont

DES SITUATIONS DIFFÉRENTES D'UN MARCHÉ À L'AUTRE

- En Allemagne, les opérateurs historiques sont fortement affectés : ils constatent une forte baisse de la rentabilité de leurs actifs conventionnels et sont conduits à mettre sous cocon ou à déclasser des centrales à gaz, même récentes.
- En Italie, malgré les prix les plus élevés d'Europe, les actifs ne couvrent pas non plus leurs coûts.
- En Espagne, la rémunération des actifs est également problématique tandis que de nouvelles règles de fixation du prix au client final pourraient encore aggraver la situation.

UNE VISIBILITÉ INDISPENSABLE POUR LES ACTEURS

Le manque de visibilité pour les acteurs et les fortes incertitudes qui pèsent sur le secteur ne sont pas compatibles avec l'horizon de décision d'investissements des acteurs dans des actifs aux temps de développement et aux durées de vie très longs.

Le système électrique européen a subi ces 5 dernières années une mutation durable et appelée à se poursuivre du fait du développement des EnR : de nouveaux investisseurs, à côté des *utilities*, sont apparus pour participer à ces transformations.

Mais le système électrique ne pourra avant longtemps s'affranchir du besoin en moyens de base et en réseaux, cœur de métier des *utilities* historiques : leur disparition, qui n'est pas exclue dans certains Etats-membres, pourrait induire

ainsi à un double effet dépressif sur les moyens conventionnels : de moindres prix collectés moins d'heures dans l'année induisent mécaniquement une difficulté croissante pour ces derniers à couvrir leurs coûts fixes.

L'afflux des EnR sur les marchés de gros combiné à la compétitivité de la production à partir de charbon (du fait des prix bas du charbon et du CO₂) conduisent au constat inattendu d'un développement soutenu des EnR qui s'accompagne dans certains pays d'une hausse des émissions de CO₂.

C'est donc dans une situation particulièrement critique, dont l'évolution est très incertaine, que se retrouvent aujourd'hui les *utilities* européennes : à court terme, la rémunération de leurs actifs conventionnels n'est pas assurée par le niveau atteint par les prix de gros. A long terme, les incitations à investir pour assurer le renouvellement des parcs et la sécurité d'approvisionnement sont inexistantes.

4 pour cette seule année. En Allemagne, ce surcoût est supérieur à la valeur « marché » de l'ensemble des 600 TWh qui y sont consommés. Ces surcoûts, associés à ceux de la nécessaire adaptation des réseaux, accroissent la facture du consommateur et le découplage avec les prix de gros qui s'effondrent.

- Au Royaume-Uni, la situation s'avère moins tendue pour les acteurs que pour le système du fait d'un moindre développement des EnR, mais les autorités sont conscientes que sans réforme de l'architecture de marché, les enjeux du renouvellement du parc qui se posent dès maintenant ne pourront être relevés.

une profonde déstabilisation de la compétence industrielle et éroder la surface financière des acteurs, pourtant indispensables à la compétitivité future des systèmes électriques.

Alors que les opérateurs européens sont conduits dans les conditions actuelles du marché à mettre en sommeil, voire à fermer de manière anticipée, certaines centrales, y compris récentes, la question des incitations aux investissements futurs reste essentielle, et avec elle celle des enjeux de la sécurité d'approvisionnement dans des conditions compétitives. Les réflexions récentes sur la mise en place de mécanismes de capacité, dans plusieurs Etats, et notamment en France, doivent être poursuivies et encouragées.

² Le déficit tarifaire espagnol tient à la différence entre les recettes collectées par le système pour recouvrer l'ensemble de ses coûts « régulés » (réseaux, subventions aux EnR, annuité de la dette passée, etc.) et le coût effectivement supporté. Malgré les tentatives du gouvernement d'endiguer le flux de dette future (moratoire en vigueur depuis janvier 2012 sur toutes les nouvelles installations) et de réduire le coût de son stock (mesures visant à reprendre rétroactivement une partie des subventions passées), le déficit continue de se creuser du fait du rétrécissement de l'assiette des recettes (baisse de la demande) et de la baisse des prix de gros plus importante que prévue.